0, B. (3, 5,3 dodis.ch/10241

0. - LM

Le 15 août 1953.

## Notice pour Monsieur le Président de la Confédération

Collaboration de la Suisse au Conseil de l'Europe

J'ai reçu la visite du Dr K. B ö g h o l m , député au Parlement du Danemark (parti conservateur), représentant au Conseil de l'Europe.

M. Bögholm est rapporteur à Strasbourg pour les questions touchant les pays non membres du Conseil de l'Europe. Il fait actuellement le tour de ces pays pour examiner si ceux-ci désireraient, d'une façon ou d'une autre, coopérer avec l'organisation de Strasbourg. Il commence par la Suisse et demande si vous consentirez à lui accorder une audience. Il sera à Berne jusqu'à lundi soir, au Schweizerhof. Je vous serais reconnaissant de me faire savoir quand il vous conviendrait de le recevoir.

J'ai rappelé à M. Bögholm la politique du Conseil fédéral à l'égard du Conseil de l'Europe. Je lui ai dit que la Suisse ne pouvait adhérer à cette organisation étant donné son caractère politique. Cela n'exclut pas que dans certains domaines techniques bien délimités nous acceptions de participer aux travaux des sous-comités institués à Strasbourg. Ainsi, le Conseil fédéral s'est fait représenter dans le sous-comité des brevets. Néanmoins, nous ne désirons pas que notre participation à ces sous-comités nous entraîne au-delà des limites fixées par notre politique de neutralité.

M. Bögholm a demandé si dans de nouveaux domaines il serait intéressant pour la Suisse que le Conseil de l'Europe prenne l'initiative de constituer des comités d'experts ou des groupes de travail. Il a pensé en particulier aux transports, à l'électricité, aux questions culturelles. J'ai répondu que, d'une façon générale, le Conseil fédéral était préoccupé par la tendance actuelle à multiplier les organisations internationales. Il craint que la collaboration internationale n'en soit pas raffermie, mais au contraire affaiblie par la confusion qui en résulte. Ce phénomène est manifeste dans le domaine des transports, entre autres, qui sont déjà étudiés par la Commission économique pour l'Europe à Genève, par l'Organisation internationale de coopération économique à Paris et par la Conférence des ministres convoquée en janvier dernier par le Ministre français des transports, M. Morice, et qui se réunira à nouveau à Bruxelles au mois d'octobre. La création



d'un quatrième organisme ne répond certainement pas à une nécessité. Il en est de même dans le domaine de l'électricité où nous ne pensons pas qu'il y ait lieu de constituer un nouvel organisme. Ces questions sont déjà traitées à la Commission économique pour l'Europe à Genève et à l'OECE à Paris. En ce qui concerne la culture, je me crois pas non plus qu'en Suisse on éprouve la nécessité d'avoir une nouvelle institution européenne.

Enfin, M. Bögholm voudrait savoir si la Suisse désire adhérer à la Déclaration des Droits de l'homme du Conseil de l'Europe. Je lui ai dit que cette question n'avait pas été examinée, à ma connaissance.

D'une façon générale, j'ai donc été plutôt négatif car je ne crois pas que nous aurions intérêt à nous laisser trop entraîner dans le sillage du Conseil de l'Europe. Jusqu'à maintenant, notre réserve à son égard ne nous a porté aucun préjudice, au contraire. Je ne pense pas qu'il y ait lieu de modifier cette ligne de conduite.

Micheli.

dodis.ch/10241

## Dr. K. BÖGHOLM

Député au Parlement du Danemark Représentant au Conseil de l'Europe Directeur de l'Agence Bögholm

Vedbäk près Copenhague

Schweizer haf.

M. Bögholm eyout visishi! le Président de le Confederalm le receve Mendi 18 Aout à 10h.

M. Boundling promit, Mi-

Eidg. Departement des Innern

Merry Minister Micheli

Henre bin ich fir den pourges Toy beretzt. Montag mins ich in trivil ten Enternationalen Kongress fin Ersban D. Ermechanik croffmen mus words er am about wieder gwriisk zin. Er wird in Ishall leider with uniglish sein Hrm. Bogholm zu empfangen. Sie könen ihm markten, mines personlishen Duiffassurg I auch de brifferstry its Bunterates entrepreten! Mus Dienstag to h 15.8.53